

SECTEUR SUD
N° 4 ETE –
6 juillet 2022 :

Message Irrigation

Générique :

La demande climatique reste élevée cette semaine, avec des températures qui augmentent et des cultures aux stades sensibles.

Il sera nécessaire d'irriguer à partir du milieu de semaine.

Nous vous remercions d'envoyer votre SMS avant de démarrer l'irrigation à partir des axes réalimentés.

En maïs :

Une irrigation de 30 mm sera nécessaire cette semaine afin de faire face à la demande climatique.

En soja :

Même chose pour le soja, prévoir d'apporter 25 à 30 mm pour les sojas au stade floraison.

En tournesol :

Pour le tournesol, les pluies de ces derniers jours permettent de couvrir les besoins.

Rappel : 5 mm de pluie = 1 jour d'arrêt d'irrigation

Données météo et consommations de la semaine écoulée :

DONNEES ETP et PLUIE (en mm)				
Semaine 26 (du 27/06 au 03/07) : 7 j	Auch	Lahas	Caste Inan Ma	
ETP hebdo	32,4	31,4	23,9	
Pluie hebdo	7,7	4	8,2	
CONSOMMATION DES CULTURES (en mm)				
MAIS	kc	ETM	ETM	ETM
12-14 feuilles	0,9	29	28	22
14-15 feuilles	1	32	31	24
Flo Mâle	1,1	36	35	26
Flo Femelle	1,2	39	38	29
SOJA	kc	ETM	ETM	ETM
4-5 nœuds	0,5	16	16	12
Début floraison	0,8	26	25	19
Floraison	0,9	29	28	22
TOURNESOL	kc	ETM	ETM	ETM
4 à 5 paires de feuilles	0,5	16	16	12
6 paires de feuilles	0,7	23	22	17
Début floraison	1	32	31	24
Floraison	1,05	34	33	25

Tendance météo :

La demande climatique est importante avec des températures qui augmentent en fin de semaine et des cultures avec des besoins élevés.

Pas de pluies annoncées dans les jours à venir.

JEUDI 07	VENDREDI 08	SAMEDI 09	DIMANCHE 10	LUNDI 11	MARDI 12	MERCREDI 13
16° / 30°	15° / 30°	15° / 32°	15° / 32°	17° / 32°	18° / 34°	19° / 36°
➤ 15 km/h	➤ 15 km/h	➤ 15 km/h	⬅ 10 km/h	⬅ 15 km/h	➤ 10 km/h	➤ 10 km/h

Vous pouvez retrouver les prévisions météo pour le département du Gers en cliquant sur le logo suivant



Zoom sur le réseau de parcelles de référence : Sud

	Mais				Soja		
	Montadet	Tirent pontéjac	Moncassin	Bonrepos	Marciaac	Castelnau-Magnoac	
Date semis	05/04/22	01/04/2022	14/04/2022	10/05/2022	03/05/2022	08/05/2022	
Variété	PR32B10	P1049	P 0937	P 9889	ISIDOR	ISIDOR	
Précocité	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	TARDIF	
Type de sol	Argilo-limoneux	Argilo-calcaire	Limono-argileux	limoneux-sableux	Argilo-limoneux	Limon-peu d'argile	
Stade de la culture	Flo M	Flo F	Début flo M	11 F	Flo	Début flo	
Bilan hydrique du semis au:							
Poste météo de référence (ETP)	Auch Lahas Castenau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Castelnau Magnoac	Auch Lahas Castelnau Magnoac	Castelnau Magnoac	
Consommation semaine écoulée (mm)	31	35	29	19	29	19	
Précipitation semaine écoulée (mm)	7	7	7	8	7	8	
Irrigation semaine écoulée (mm)	0	0	0	0	0	0	
Consommation cumulée depuis semis (mm)	256	270	222	111	114	94	
Précipitation cumulée depuis semis (mm)	134	135	126	94	82	94	
Irrigation cumulée depuis semis (mm)	50	87	70	30	35	35	
Déficit hydrique du sol (mm) : 03 07 2022	72	48	26	-13	-3	-35	
Tensions relevées le: 04/07/2022	à 30 cm	38	80	21	25	24	66
	à 60 cm	88	155	4	7	19	23

Tensions faibles
Tensions bonnes-à surveiller
Tensions limites-seuils
Tensions critiques

Prévisions des besoins journaliers en mm (Moyenne à 5 jours) :

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade maïs	à 100 %	à 80 %	à 65 %
12-14 feuilles	5,4	4,3	3,5
15-16 feuilles	5,9	4,8	3,9
Floraison male	6,5	5,2	4,3
Floraison femelle	7,1	5,7	4,6

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade soja	à 100 %	à 80 %	à 65 %
4-5 nœuds	3,0	2,4	1,9
Début floraison	4,8	3,8	3,1
Floraison	5,4	4,3	3,5

Besoins journaliers (mm) moyens pour les 5 prochains jours			
Stade Tournesol	à 100 %	à 80 %	à 65 %
4 à 5 paires de feuilles	3,0	2,4	1,9
6 paires de feuilles	4,2	3,3	2,7
Début floraison	5,9	4,8	3,9
Floraison	6,2	5,0	4,1

Le conseil d'irrigation :

Après une semaine plutôt calme, les irrigations reprennent.

La consommation en eau des cultures reste élevée.

Aucune pluie n'étant annoncée, il faudra irriguer cette semaine afin de couvrir les besoins des cultures et maintenir une réserve d'eau dans le sol.

➤ Pour le maïs :

Les stades observés sont les suivants :

- Sortie de la panicule mâle pour les semis de la 2ème quinzaine d'avril.
- Floraison femelle pour les semis de début avril.

Apporter 30 mm sur les parcelles proches ou à floraison.

➤ Pour le soja :

Les stades observés sont les suivants :

- Début floraison pour les semis de mai
- Floraison pour les semis d'avril

Pour les sojas au stade début floraison ou floraison, **apporter 25 à 30 mm**.

➤ Pour le tournesol :

Les tournesols sont proches ou ont atteint le stade floraison.

Les pluies de ces derniers jours permettent pour le moment de couvrir les besoins.

Il faudra privilégier une irrigation post floraison, pour éviter le risque de sclérotinia.

Les réglages de l'enrouleur

1) Calculer et contrôler la vitesse d'avancement du canon

La vitesse d'avancement doit être constante pour garantir une répartition homogène de la dose apportée. Il faut ajuster mécaniquement ou électroniquement la pression pour contrôler cette vitesse.

$Vitesse\ d'avancement\ en\ m/h = (1000 * Débit\ en\ m^3/h) / Dose\ en\ mm * Ecartement\ en\ m$

Une fois la vitesse de l'enrouleur réglé, il faut vérifier que le canon avance à la vitesse choisie sur chacune des spires (entre 3 et 5 selon les modèles). Pour cela, mesurer à l'aide d'un mètre ruban et d'un repère sur le flexible la distance parcourue en 6 minutes. Multipliez cette valeur par 10 pour obtenir la vitesse réelle d'avancement du canon (m/heure).

2) Calculer et contrôler la dose apportée

Contrôler la dose apportée avec la formule ou en installant un ou plusieurs pluviomètres le long du passage d'enrouleur pour vérifier la dose apportée.

$Dose\ en\ mm = 1000 * Débit\ en\ m^3/h / Vitesse\ d'avancement\ en\ m/h * Ecartement\ en\ m$

3) Contrôler la pression du canon :

La qualité de l'irrigation est décidée en majorité par la pression au canon. Chaque canon dispose d'un abaque spécifique à ses caractéristiques de fabrication, variable suivant le débit de fonctionnement. Le robinet-manomètre au niveau du canon permet un contrôle de la pression.

Pression trop faible	Pression trop forte
-La réduction de la portée du jet -L'augmentation de la taille des gouttes, ce qui peut endommager la culture et la structure du sol	-Risque d'effet « brumisation » -Sensibilité au vent accrue -Usure prématurée du canon

4) Contrôler l'espacement entre deux passages d'enrouleur

Cet espacement doit être choisi en fonction de la portée du canon annoncée par le constructeur et de l'exposition moyenne au vent.

Vitesse moyenne du vent	Espacement entre 2 positions (en m)
Inférieur à 10 km/h (les feuilles frémissent)	1.6* portée
10 à 20 km/h (les feuilles et petites branches sont constamment agitées)	1.5* portée
20 à 30 km/h (le vent soulève la poussière)	1.4* portée
Supérieur à 30km/h	Irrigation déconseillée

On retient que l'espacement doit être, en général, égal à 1.5*portée

5) Contrôler l'angle d'arrosage du canon

L'angle du secteur arrosé doit être compris entre 220 et 240°. Ce secteur d'arrosage doit être symétrique par rapport au sens d'avancement du canon. Le temps de balayage par demi-secteur doit être proche de 30 secondes (compter 1 battement par seconde).

POUR TOUS :

N'OUBLIEZ PAS DE DECLARER VOTRE SYSTEME DE MESURE A L'OUGC et de relever votre compteur au premier de chaque mois.

Respectez votre débit réservé (seuil en rivière, lac sur cours d'eau)

Depuis le 01/06, seuls les prélèvements faisant l'objet d'une autorisation spécifique sur la période « étiage » sont possibles.

Retrouvez l'ensemble des restrictions sur notre site internet <https://gers.chambre-agriculture.fr/agroenvironnement/eau/le-pilotage-de-lirrigation/la-gestion-en-cours-de-campagne-et-les-restrictions/>

PETITS AFFLUENTS NON REALIMENTES DU SYSTEME NESTE

Interdiction totale de prélèvement sur la Haute-Garonne

Interdiction à 50% sur les affluents Gimone dans le Tarn et Garonne

AUROUE

Restrictions à 50% des prélèvements sur 82 et 47 sur l'Auroue et ses affluents. A venir sur le 32.

AUZOUÉ 32

Un arrêté d'interdiction des prélèvements vient d'être pris. Il est suspendu durant les périodes de réalimentation.

Vous recevrez un sms en cas d'arrêt programmé.

SYSTEME NESTE

Arrêté de vigilance en vigueur

Rappel : **réduction de quota de 10%** sauf Lamothe Cumont, Guiroue et Aussoué. Sur la Marcaoue le quota est réduit de 5%.

Les débits lâchés depuis les réserves de montagne seront plafonnés à 8 m³/s à la suite d'incident technique. Lors de la pointe des besoins, des tours d'eau (un arrêt d'un jour par semaine vers la fin du mois de juillet) pourront être mis en place afin d'éviter la prise d'un arrêté inter-préfectoral aux contraintes plus fortes.

SIGNALER VOS DEMARRAGES

Le signalement de vos démarrages et de vos arrêts (dû aux pluies, à un incident ou à l'absence de besoins) auprès de la CACG permet de prévenir d'éventuel « accident de gestion » ou de prendre des mesures comme ce fut le cas l'année dernière en cas de trop forts besoins. **IL EN VA DE NOTRE RESPONSABILITE PROFESSIONNELLE COLLECTIVE.**

DES SMS AU SERVICE DE LA GESTION DE L'EAU

Pour améliorer la gestion de la ressource sur les axes réalimentés par la CACG, merci d'informer de chaque mise en route et arrêt d'irrigation par envoi SMS au **06 73 90 57 93**.

Opérations à réaliser :

1) Rédiger le SMS



pour informer d'un démarrage de l'irrigation dans un délai de 2 jours

ou



pour signaler un arrêt de l'irrigation dans un délai de 2 jours.

2) Envoyer le SMS au numéro suivant **06 73 90 57 93**.

Le délai (2 jours dans l'exemple) peut être raccourci ou allongé.

N'oubliez pas : M pour signaler un démarrage immédiat ou A pour signaler un arrêt de l'irrigation



Retrouvez toutes les informations sur la gestion de l'eau sur le site internet de la Chambre d'agriculture du Gers en cliquant sur le logo.



Action

Cofinancée par :



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
« Développement agricole et rural »



Le prochain bulletin sera rédigé le mercredi 13 juillet 2022.

Directeur de la publication :
M. Emmanuel LECOMTE, Directeur de la Chambre d'agriculture du Gers

Reproduction partielle interdite

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par la Chambre d'agriculture du Gers.

Ce bulletin de conseil irrigation a été réalisé par
le Pôle Innovation et Systèmes de Production de la Chambre d'agriculture du Gers
05 62 61 77 54